



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA VILLE DE LAVAL tenue à huis clos le mardi 30 juin
2015 à 9:35 heures à l'hôtel de ville, 1 Place du Souvenir, Ville de
Laval, à laquelle sont présents:

M. Raynald Adams ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la
présidence de M. David De Cotis, vice-président du Comité
exécutif, formant quorum des membres du Comité exécutif;

Sont aussi présents:

- M. Serge Lamontagne, directeur général;
- Me Chantal Sainte-Marie, greffière.

CE-2015/2243

PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que le procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le
mardi 23 juin 2015 à 9:02 heures, soit et, par la présente, est
approuvé.

(Réf: 26-1)

CE-2015/2244

PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que le procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue à huis
clos le mardi 23 juin 2015 à 9:27 heures, soit et, par la présente,
est approuvé.

(Réf: 26-1)

CE-2015/2245

AJUSTEMENT – TAUX DE PRIMES – ASSURANCES
COLLECTIVES – FRATERNITÉ DES POLICIERS

Le Comité exécutif prend connaissance du rapport préparé par
le Service des ressources humaines le 19 juin 2015 l'informant



CE-2015/2245
(suite)

de l'ajustement du taux de primes de l'assurance collective avec la compagnie Croix Bleue Medavie pour la Fraternité des policiers de Laval inc. de 1,18% pour la période du 4 juillet au 31 décembre 2015, avec une récupération de 1,18% rétroactive pour la période du 3 décembre 2014 au 3 juillet 2015, pour une hausse totale d'environ 2,6%, et ce, pour l'ensemble des policiers actifs et retraités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une dépense au montant de 110 594 \$ requise pour assurer le paiement de l'assurance collective avec la compagnie Croix Bleue Medavie.

(C/T: 1369043)

(Réf: 26-2)

CE-2015/2246

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – AJUSTEMENT
TAUX DE PRIMES – ASSURANCES COLLECTIVES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil de prendre connaissance du rapport préparé par le Service des ressources humaines le 19 juin 2015 l'informant:

- de l'ajustement des taux de prime d'assurance collective de 1,18% pour la période du 4 juillet au 31 décembre 2015 avec une récupération de 1,18% rétroactive pour la période du 3 décembre 2014 au 3 juillet 2015, pour une hausse totale d'environ 2,7%, et ce, pour l'ensemble des employés actifs et retraités des groupes suivants:
 - Direction
 - Cadres
 - Cols blancs
 - Secrétaires non syndiquées
 - Cols bleus
 - Professionnels
 - Pompiers
 - Officiers de direction – police
 - Officiers de direction – incendies
 - Membres du Conseil

- de l'ajustement à compter du 4 juillet 2015 des taux de l'assurance salaire long terme, et ce, pour l'ensemble des employés actifs des groupes suivants:



CE-2015/2246

(suite)

- Cadres: +4.14%
- Secrétaires non syndiquées: +4.14%
- Officiers de direction – police: +7,5%
- Officiers de direction – incendies: +12,8%
- Autres groupes (sauf policiers): +0,14%

d'autoriser une dépense au montant de 384 883 \$ pour assurer le paiement de l'assurance collective avec la compagnie Desjardins sécurité financière.

(C/T: 1369033)

(Réf: 26-3)

CE-2015/2247

**ENGAGEMENT – JUGE INTÉRIMAIRE
BUREAU DES JUGES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Carole Lepage soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de huit (8) semaines à compter du 1^{er} juillet 2015, au poste de juge intérimaire au Bureau des juges, sous-programme audience, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 15 juin 2015.

(employée numéro 73-49500)

(C/T: 242264)

(Réf: 26-4)

CE-2015/2248

**ENGAGEMENT – JUGE INTÉRIMAIRE
BUREAU DES JUGES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Michel Lalande soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de huit (8) semaines à compter du 1^{er} juillet 2015, au poste de juge intérimaire au Bureau des juges, sous-programme audience, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 15 juin 2015.

(employé numéro 73-45982)

(C/T: 242258)

(Réf: 26-5)



CE-2015/2249

**ENGAGEMENT – JUGE INTÉRIMAIRE
BUREAU DES JUGES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Guy Saulnier soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de quatre (4) semaines à compter du 1^{er} juillet 2015, au poste de juge intérimaire au Bureau des juges, sous-programme audience, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 15 juin 2015.

(employé numéro 73-45665)
(C/T: 242265)
(Réf: 26-6)

CE-2015/2250

**ENGAGEMENT – JUGE INTÉRIMAIRE
BUREAU DES JUGES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Yves Briand soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de huit (8) semaines à compter du 1^{er} juillet 2015, au poste de juge intérimaire au Bureau des juges, sous-programme audience, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 15 juin 2015.

(employé numéro 73-49661)
(C/T: 242259)
(Réf: 26-7)

CE-2015/2251

**ENGAGEMENT – JUGE INTÉRIMAIRE
BUREAU DES JUGES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Marguerite Brochu soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de huit (8) semaines à compter du 1^{er} juillet 2015, au poste de juge intérimaire au Bureau des juges, sous-programme audience, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 15 juin 2015.

(employée numéro 73-45928)
(C/T: 242263)
(Réf: 26-8)



CE-2015/2252

**ENGAGEMENT – CHEF DE DIVISION
COMMUNICATIONS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Daniel Malo soit et, par la présente, est engagé en permanence, avec période d'essai de douze (12) mois, au poste de chef de division consultation publique et participation citoyenne au Service des communications, sous-programme marketing, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 19 juin 2015.

(employé numéro 68-47675)
(C/T: 221167)
(Réf: 26-9)

CE-2015/2253

**PROMOTION – INSPECTEUR
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. François Nolin, engagé au poste de lieutenant au Service de police, sous-programme prévention et protection, soit promu avec période d'essai de douze (12) mois, au poste d'inspecteur, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 19 juin 2015.

(employé numéro 40-41452)
(C/T: 242268)
(Réf: 26-10)

CE-2015/2254

**LETTRE D'ENTENTE – ALLIANCE DU PERSONNEL
PROFESSIONNEL ET ADMINISTRATIF**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que la lettre d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'Alliance du personnel professionnel et administratif de Ville de Laval concernant la poursuite du stage de Mme Marie-Catherine Côté au Service du contentieux soit et, par la présente, est approuvée;

que toutes les actions administratives qui pourraient en découler soient autorisées;



CE-2015/2254
(suite)

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis.

(C/T: 275619)
(Réf: 26-11)

CE-2015/2255

**CRÉATIONS ET MODIFICATIONS DE POSTES
ENVIRONNEMENT**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations formulées par le Service des ressources humaines dans son rapport du 10 juin 2015 concernant le Service de l'environnement, à savoir:

A1) la création d'un poste de coordonnateur EIC classe 7 (base horaire administrative de 33,75 heures/semaine), au salaire annuel de 96 566,72 \$ avec un seuil d'engagement de 77 253,17 \$;

code budgétaire: 55405-411100-111120

A2) la promotion de M. Martin Roy du poste de superviseur instrumentation HE (0001) classe 6, au salaire annuel de 91 483,84 \$ (hors échelle), au poste de coordonnateur EIC classe 7, au salaire annuel de 96 566,72 \$ (échelon 7), et ce, avec une période d'essai de six (6) mois;

du code budgétaire: 55405-411320-111120
au code budgétaire: 55405-411100-111120

B1) la création d'un poste de coordonnateur procédés classe 7 (base horaire administrative de 33,75 heures/semaine), au salaire annuel de 96 566,72 \$ avec un seuil d'engagement de 77 253,17 \$;

code budgétaire: 55405-411100-111120

B2) la nomination de M. Marc Quevillon du poste de superviseur production et entretien (0003), au salaire annuel de 96 566,72 \$ (échelon 7) au poste de coordonnateur procédés, au même salaire, et ce, avec une période d'essai de six (6) mois;

du code budgétaire: 55504-421210-111120
au code budgétaire: 55405-411100-111120

C) le transfert budgétaire et la modification du poste vacant d'assistant directeur (0001), au salaire annuel de



CE-2015/2255
(suite)

131 215,32 \$, en un poste d'ingénieur instrumentation et contrôle classe 11, au salaire annuel de 99 668,32 \$ avec un seuil d'engagement de 75 770,96 \$;

du code budgétaire: 55101-411100-111110
au code budgétaire: 55405-411100-111150

- D) le transfert budgétaire et la modification du poste vacant de sténo secrétaire (0013) classe 5, au salaire annuel de 56 808,52 \$ avec un seuil d'engagement de 36 925,54 \$, en un poste d'ingénieur technique mécanique et procédés classe 11, au salaire annuel de 99 668,32 \$ avec un seuil d'engagement de 75 770,96 \$;

du code budgétaire: 55101-411100-111130
au code budgétaire: 55405-411300-111150

- E) le transfert budgétaire des postes et des employés énumérés au tableau joint au rapport des ressources humaines susdit;
- F) la modification du titre du poste de superviseur coordonnateur CDG et laboratoire (0001), titularisé par Mme Marie-Pier Sénécal, pour le titre de superviseur coordonnateur CDG. Ce changement de titre ne sert qu'à refléter la réalité et n'engendre aucun changement de salaire;

code budgétaire: 55405-411300-111120

- G1) la modification de l'appellation de la «division soutien technique eau» pour l'appellation «soutien technique eau et salubrité»;

code budgétaire: 55502

- G2) la modification du titre du poste de chef de division soutien technique eau (0001), titularisé par M. Luc Landreville, pour le titre de chef de division soutien technique eau et salubrité. Ce changement de titre ne sert qu'à refléter la réalité et n'engendre aucun changement de salaire;

code budgétaire: 55502-481100-111120

- H1) la modification de l'appellation de la division «matières résiduelles et salubrité» pour l'appellation «matières résiduelles»;

code budgétaire: 55503

- H2) la modification du titre du poste de chef de division matières résiduelles et salubrité (0002), titularisé par M. Paul Kuzak, pour le titre de chef de division matières résiduelles. Ce changement de titre ne sert qu'à refléter la réalité et n'engendre aucun changement de salaire;

code budgétaire: 55503-461102-111120



CE-2015/2255
(suite)

- I) l'organigramme du Service de l'environnement joint au rapport du Service des ressources humaines susdit;
- J) les réaménagements budgétaires qui pourraient découler des présentes recommandations.

(C/T: 614870)
(Réf: 26-12)

CE-2015/2256

**ENGAGEMENT – COORDONNATEUR
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Richard Brousseau soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de douze (12) semaines à compter du 6 juillet 2015, au poste de coordonnateur ressources humaines au Service de police, sous-programme protection policière, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 23 juin 2015.

(employé numéro 40-37193)
(C/T: 242644)
(Réf: 26-13)

CE-2015/2257

**ENGAGEMENT – COORDONNATEUR
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Gilles Moreau soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de douze (12) semaines à compter du 6 juillet 2015, au poste de coordonnateur ressources humaines au Service de police, sous-programme protection policière, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 23 juin 2015.

(employé numéro 40-7690)
(C/T: 242643)
(Réf: 26-14)



CE-2015/2258

**ENGAGEMENT – SUPERVISEUR
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Benoit Dubé soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de neuf (9) semaines, au poste de superviseur Centre de la nature au Service de la vie communautaire et de la culture, sous-programme entretien du Centre de la nature, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines du 22 juin 2015.

(employé numéro 60-48662)
(C/T: 242869)
(Réf: 26-15)

CE-2015/2259

VIREMENT DE CRÉDITS – ENVIRONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits au montant de 16 358 requis pour défrayer l'engagement d'un technicien environnement grade I temporaire pour le projet de la berge aux Quatre-Vent à la division eaux usées du Service de l'environnement:

du poste budgétaire:

28101-1751-00-119990 = 16 358 \$

aux postes budgétaires:

55704-4411-10-111330 = 13 515 \$

55704-4411-10-112980 = 2 843 \$

(Réf: 26-16)

CE-2015/2260

VIREMENT DE CRÉDITS – ENVIRONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits au montant de 16 358 \$ requis pour défrayer l'engagement d'un technicien environnement grade I temporaire pour le projet de la berge aux Quatre-Vent à la division eaux usées du Service de l'environnement:



CE-2015/2260
(suite)

du poste budgétaire:

28101-1751-00-119990 = 16 358 \$

aux postes budgétaires:

55704-4411-10-111330 = 13 515 \$

55704-4411-10-112980 = 2 843 \$

(Réf: 26-17)

CE-2015/2261

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – NOMINATION
FINANCES**

CONSIDÉRANT que selon la Loi, seul le Trésorier et le Trésorier adjoint dûment nommés ont le pouvoir de signer les transactions bancaires et d'approuver la certification des fonds;

CONSIDÉRANT la période de vacance du poste de Directeur du Service des finances et la vacance du poste de l'assistant directeur;

CONSIDÉRANT le contexte particulier et l'importance pour l'administration municipale d'avoir, en tout temps, un Trésorier ou un Trésorier adjoint autorisé à signer les transactions bancaires et à approuver la certification des fonds;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil de nommer Mme Jocelyne Montreuil, chef de division au Service des finances, à titre de Trésorière adjointe intérimaire, pour la période du 20 juillet au 7 août 2015 inclusivement;

d'accorder à Mme Montreuil une prime équivalent à 4% de son salaire pour les responsabilités accrues qu'elles assumera à titre de Trésorière adjointe intérimaire, pour la période précitée.

(C/T: 614880)

(Réf: 26-18)

CE-2015/2262

**RÉMUNÉRATION – DÉCRETS
BUREAU DES JUGES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2015/2262
(suite)

d'approuver les recommandations formulées par le Service des ressources humaines dans son rapport du 17 juin 2015 concernant l'ajustement de la rémunération des juges au Bureau des juges, à savoir:

- Juge président, décret 575-2014 et 34-2008
Claudie Bélanger
1^{er} juillet 2015 de 219 178,44 \$ à 222 465,96\$

- Juge, décret 575-2014
Bernard Caron
1^{er} juillet 2015 de 202 943 \$ à 205 987 \$

- Juges à la séance, décret 576-2014
au 1^{er} juillet 2015
pour une séance de moins de 2 heures de 601 \$ à 610 \$
pour une séance de 2 à 3 heures de 716 \$ à 727 \$
pour une séance de 3 à 5 heures de 803 \$ à 815 \$
pour une séance de plus de 5 heures de 1 605 \$ à 1 629 \$

Maximum annuel
1^{er} juillet 2015 de 202 943 \$ à 205 987 \$

(C/T: 614878)
(Réf: 26-19)

CE-2015/2263

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – NOMINATION
ASSISTANT DIRECTEUR ET TRÉSORIER ADJOINT**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil de nommer M. Raymond Leblanc au poste d'assistant directeur au Service des finances et Trésorier adjoint de la Ville de Laval, et ce, aux conditions apparaissant au rapport préparé par le Service des ressources humaines le 18 juin 2015.

(employé numéro 28-49676)
(C/T: 241202)
(Réf: 26-20)

CE-2015/2264

**RÉINTÉGRATION – SUSPENSION – SERGENT
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2015/2264
(suite)

de procéder à la réintégration de M. Yves Smaghe et à sa suspension administrative sans solde jusqu'à ce que le Comité disciplinaire ait rendu sa décision.

(employé numéro 41878)
(Réf: 26-21)

CE-2015/2265

TERMINAISON D'EMPLOI – CONSEILLÈRE
RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 23 juin 2015 et de mettre fin à l'emploi de Mme Marie-Ève Riou, engagée au poste de conseillère au Service des ressources humaines.

(employée numéro 49137)
(Réf: 26-22)

CE-2015/2266

LETTRÉ D'ENTENTE – SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE
BUREAU EN SERVICE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Laval, section locale 1113, et la Ville de Laval concernant la prolongation de la période de probation de Mme Zahia Sayeh soit et, par la présente, est approuvée;

que toutes les actions administratives qui pourraient en découler soient autorisées;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis.

(Réf: 26-23)



À 10:36 heures, tous les items ayant été considérés, M. David De Cotis, vice-président du Comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du Comité exécutif

M. David De Cotis, vice-président
du Comité exécutif

Me Chantal Sainte-Marie, greffière